



À Strasbourg, l'Europe intensifie discrètement le fichage des migrants

Dans un bâtiment discret, 350 personnes travaillent à renforcer le contrôle et le suivi des personnes entrant dans l'espace Schengen. Reportage dans l'agence de l'Union européenne qui renforce le fichage des migrants.

Camille Balzinger (Rue89 Strasbourg) - 5 mars 2024 à 13h25

Strasbourg (Bas-Rhin). – Dans le quartier du Neuhof à Strasbourg, un bâtiment hautement sécurisé attire l'œil. Dissimulée derrière le gymnase du Stockfeld et entourée de terrains vagues, l'agence européenne eu-Lisa est protégée par deux lignes barbelées surplombées de caméras. Aux alentours du bâtiment, les agents de sécurité portent au cœur un petit drapeau bleu aux douze étoiles. Des véhicules immatriculés en France, au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne stationnent sur le parking.

Créée en 2011 et opérationnelle depuis 2012, l'agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle eu-Lisa développe et fait fonctionner les bases de données de l'Union européenne (UE). Ces dernières permettent d'archiver les empreintes digitales des demandeurs et demandeuses d'asile mais aussi les demandes de visa ou les alertes de personnes portées disparues.

Le siège d'eu-Lisa est à Tallinn, en Estonie. Un bureau de liaison se trouve à Bruxelles et son centre opérationnel a été construit à Strasbourg. Lundi 26 février, le ministre délégué aux affaires européennes, Jean-Noël Barrot, est venu visiter l'endroit, où sont développés les nouveaux systèmes de suivi et de filtrage des personnes migrantes et des voyageurs et voyageuses non européen-nes. Le « cœur de Schengen », selon la communication de l'agence.

Sur les écrans de contrôle, des ingénieur-es suivent les

requêtes adressées par les États membres aux différents systèmes d'information opérationnels. L'un d'eux raconte que le nombre de cyberattaques subies par l'agence est colossal : 500 000 tentatives par mois environ. La quantité de données gérées est aussi impressionnante : en 2022, le système VIS (Visa Information System) a enregistré 57 millions de demandes de visas et 52 millions d'empreintes digitales. La même année, 86,5 millions d'alertes ont été transmises au système SIS (Schengen Information System).

Dans l'agence du Neuhof, une vingtaine de nationalités sont représentées parmi les 350 travailleurs et travailleuses. En tout, 500 mètres carrés sécurisés abritent les données confidentielles de dizaines de millions de personnes. 2 500 ordinateurs fonctionnent en permanence pour une capacité de stockage de 13 petabytes, soit 13 milliards de gigabytes. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, l'eu-Lisa répond aux demandes de données des pays membres de l'espace Schengen ou de l'Union européenne.

Traduire la politique en technologie

Au-delà de la salle de réunion, impossible de photographier les murs ou l'environnement de travail. L'enclave européenne est sous haute surveillance : pour entrer, les empreintes digitales sont relevées après un passage des sacs au scanner. Un badge connecté aux empreintes permet de passer un premier sas d'entrée. Au-delà, les responsables de la sécurité suivent les visiteurs de très près, au milieu d'un environnement violet et vert parsemé de plantes de toutes formes.

Moins de six mois avant le début des Jeux olympiques et paralympiques de Paris et deux mois après l'accord européen relatif au Pacte sur la migration et l'asile, l'agence aux 260 millions d'euros de budget en 2024 travaille à mettre en place le système de contrôle des flux de personnes le plus précis, efficace et complet de l'histoire de l'espace Schengen. Le pacte prévoit, par exemple, que la demande d'asile soit uniformisée à travers l'UE et que les « migrants illégaux » soient

reconduits plus vite et plus efficacement aux frontières.

« Nous remplaçons les frontières physiques par des frontières numériques. »

Agnès Diallo, directrice d'eu-Lisa

Pour accueillir le ministre, Agnès Diallo, directrice de l'eu-Lisa depuis 2023, diffuse une petite vidéo en anglais dans une salle de réunion immaculée. L'ancienne cadre de l'entreprise de services numériques Atos présente une « *agence discrète* » au service de la justice et des affaires intérieures européennes. À l'eu-Lisa, pas de considération politique. « *Notre agence a été créée par des règlements européens et nous agissons dans ce cadre, résume-t-elle. Nous remplaçons les frontières physiques par des frontières numériques. Nous travaillons à laisser passer dans l'espace Schengen les migrants et voyageurs qui sont légitimes et à filtrer ceux qui le sont moins.* »

L'eu-Lisa invente, améliore et fait fonctionner les sept outils informatiques utilisés en réseau par les États membres et leurs institutions. L'agence s'assure notamment que les données sont protégées. Elle forme aussi les personnes qui utiliseront les interfaces, comme les agents de Frontex, d'Europol ou de la police aux frontières. Au Neuhof, les personnes qui travaillent n'utilisent pas les informations qu'elles stockent.

Fichés dès l'âge de 6 ans

L'agence eu-Lisa héberge les empreintes digitales de 7,5 millions de demandeurs et demandeuses d'asile et « migrants illégaux » dans le système appelé Eurodac. Pour le moment, les données récoltées ne sont pas liées à l'identité de la personne ni à sa photo. Mais avec l'adoption des nouvelles règles relatives au statut de réfugié en Europe, Eurodac est en train d'être complètement refondé pour être opérationnel en 2026.

La réforme décidée en décembre 2023 prévoit que les demandeurs d'asile et « migrants illégaux » devront fournir d'autres informations biométriques : en plus de leurs empreintes, leur photo, leur nom, prénom et date et lieu de naissance seront enregistrés lors de leur entrée dans Schengen. La procédure vaudra pour toute personne dès l'âge de 6 ans (contre 14 avant la réforme). Les données qui étaient conservées pour dix-huit mois pourront l'être jusqu'à cinq ans.

La quantité d'informations stockées va donc croître exponentiellement dès 2026. « *Nous aurons énormément de données pour tracer les mouvements des migrants irréguliers et des demandeurs d'asile* », se félicite Lorenzo Rinaldi, l'un des cadres de l'agence venant tout droit de Tallinn. Eurodac permettra à n'importe quelle autorité policière habilitée de savoir très précisément par quel pays est arrivée une personne, ainsi que son statut administratif.

Il sera donc impossible de demander une protection internationale dans un pays, puis de s'installer dans un autre, ou de demander une seconde fois l'asile dans un pays européen. Lorenzo Rinaldi explique : « *Aujourd'hui, il nous manque la grande image des mouvements de personnes entre les États membres. On pourra identifier les tendances, recouper les données et simplifier l'identification des personnes.* »

Pour identifier les itinéraires et contrôler les mouvements de personnes dans l'espace Schengen, l'agence travaille aussi à ce que les sept systèmes d'information fonctionnent ensemble. « *Nous avons des bases de données, nous aurons désormais un système complet de gestion de ces informations* », se réjouit Agnès Diallo.

L'eu-Lisa crée donc également un système de traçage des entrées et des sorties de l'espace Schengen, sobrement appelé Entry-Exit System (ou EES). Développé à l'initiative de la France dès 2017, il remplace par une trace numérique le tamponnage physique des passeports par les gardes-frontières. Il permet notamment de détecter les personnes qui restent dans Schengen, après que leur visa a expiré – les *overstayers*, celles qui restent trop longtemps.

Frontières et Jeux olympiques

« *Toutes nos équipes sont mobilisées pour faire fonctionner le système EES [entrées-sorties de l'espace Schengen – ndlr] d'ici à la fin de l'année 2024* », précise Agnès Diallo. Devant le Sénat en 2023, la directrice exécutive avait assuré que l'EES ne serait pas mis en place pendant les Jeux olympiques et paralympiques si son influence était négative sur l'événement, par exemple s'il ralentissait trop le travail aux frontières.

En France et dans onze autres pays, le système EES est testé depuis janvier 2024. L'agence estime qu'il sera prêt pour juillet 2024, comme l'affirme Lorenzo Rinaldi, chef de l'unité chargé du soutien à la direction et aux relations avec les partenaires de l'eu-Lisa : « *Lorsqu'une personne non européenne arrive dans Schengen, elle devra donner à deux reprises ses données biométriques. Donc ça sera plus long la première fois qu'elle viendra sur le territoire, mais ses données seront conservées trois ans. Les fois suivantes, lorsque ses données seront déjà connues, le passage sera rapide.* »

Ce système est prévu pour fonctionner de concert avec un autre petit nouveau, appelé Etias, qui devrait être opérationnel d'ici au premier semestre de 2025. Les personnes qui n'ont pas d'obligation d'avoir de visa pour entrer dans 30 pays européens devront faire une demande avant de venir pour un court séjour – comme lorsqu'un·e citoyen·ne français·e demande une autorisation électronique de voyage pour entrer aux États-Unis ou au Canada. La procédure, en ligne, sera facturée 7 euros aux voyageurs et voyageuses, et l'autorisation sera valable trois ans.

L'eu-Lisa gère enfin le système d'information Schengen (le SIS, qui gère les alertes sur les personnes et objets recherchés ou disparus), le système d'information sur les visas (VIS), la base de données des casiers judiciaires (Ecris-TCN) et le Codex pour la coopération judiciaire entre États membres.

L'agence travaille notamment à mettre en place une

communication par Internet entre ces différents systèmes. Pour Agnès Diallo, cette nouveauté permettra une coordination sans précédent des agents aux frontières et des institutions judiciaires nationales et européennes dans les 27 pays de l'espace Schengen.

« *On pourra suivre les migrants, réguliers et irréguliers* », se félicite Fabienne Keller, députée européenne Renew et fervente défenseuse du Pacte sur les migrations. Pour la mise en place de tous ces outils, l'agence eu-Lisa devra former les États membres mais également les transporteurs et les voyageurs et voyageuses. L'ensemble de ces systèmes devrait être opérationnel d'ici à la fin 2026.

Camille Balzinger (Rue89 Strasbourg)

Boîte noire

Cet article a été publié sur Rue89 Strasbourg mardi 5 mars 2024.

Retrouvez ici les derniers articles de Rue89 Strasbourg publiés par Mediapart.

Rue89 Strasbourg est un média indépendant implanté dans la capitale alsacienne depuis 2012. Mediapart est entré dans son capital et a noué un partenariat éditorial (*lire ici notre billet de blog explicatif*), comme avec d'autres équipes de journalistes en région (Mediacités à Lille, Rennes, Toulouse et Lyon, Marsactu à Marseille, Le Poulpe en Normandie), le Bondy Blog en Seine-Saint-Denis ou Guyaweb en Guyane.
